



Compte-rendu de la REUNION PLENIERE ANNUELLE LE 24 SEPTEMBRE 2010

Présents du Bureau :

André FERRETTI – Jean-Jacques BERTHULY - Antoine CAU – Michèle DALMASSO - Eddie DEGIOVANNI – Andy GODWIN - Gilles LOMBARD - Gilbert MANZI - Joëlle MARCHI - Jocelyne SUAREZ

Personnalités présentes

Monsieur Michel NEGRE – Président de la C.R.C.H.S.
Monsieur Bob IVALDI – Représentant du CDOS

Personnalité excusée : Mr Gilles Veissière

Les Organisateurs présents ou représentés :

Azur Sports Organisations - Association Sportive de GORBIO - Association Course du Soleil - Breil Athlétic Club - Association l'Escapade Vallaurienne - E.R.A. ANTIBES - Association Ensemble avec Benoît - Fédération Monégasque - A.S.O.A. Antibes - Spiridon Côte d'Azur AOTL Tourrette levens - Comité des fêtes Cantaron - Athlétic Philippides- ASPTT Nice-Vence - APS06-Lions Club Gairaut - Menton Marathon - Briefing Association l'Escarène - ASB Montagne Belvédère – Association de la Peira - Section Omnisport de Fontan - Association Sportive et Culturelle La Turbie Cap d'Ail Macadam - Cavigal Nice Sport - Canal 4.3 - Amnesty International - Courir à Peillon - Delta extrême aventure Cap d'Antibes - Foulées du Beal Roquette/Siagne - CCTS St Cézaire – Running 06 Mougins - Stade Laurentin - Comité des Intérêts de Gairaut - Courir en Pays de Grasse - Vélo Club de Vallauris - US Cagnes - Nice Sport Méditerranée - Association Sportive & Culturelle de Lucéram - AOMA Séranon Association Route de la Bonette St Etienne de Tinée - As Police de Nice Aspremont - Office de tourisme Auron - Union Sportive Isolienne Isola-Trail06 (Mercantour)- Rotary – Antibes - Association Renaissance Sagnoise – GSL Gillette - Course des escaliers Beausoleil Sadas – Apaches – Génération trail – vie associative Mouans-Sartoux – François Bourgeau Cipières -Association Sportive Moulinoise – Ville de Châteauneuf – Association NSM – Ville de Pelasque – Beaulieu A.C.- Sport IUP – Comité des fêtes de Touët/Var

DEBUT DE L'ASSEMBLEE A 18 h 45

Présentation et remerciements des membres du Bureau par **Mr A. FERRETTI Président**

Ainsi qu'à Monsieur M. Nègre pour sa présence.

Remerciements aux organisateurs pour leur dévouement à la course hors stade et encouragements à continuer

Ordre du jour de la réunion :

- Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée du 25 Septembre 2009
Pas abstention – Pas vote contre : Le procès verbal 2009 est adopté à l'unanimité
- Bilan moral du Président (André FERRETTI) et approbation (**annexe**)
Bilan moral approuvé à l'unanimité
- Bilan financier du Trésorier (Mr J-Jacques Berthuly) et approbation - chargé des **F**inances de la Commission

Les dépenses s'élèvent à : 2379,97 €
Les recettes sont de : 2518,00 €
Soit un solde positif de : 138,03 €

Le budget prévisionnel équilibré pour l'année 2009/2010

Dépenses : 2600 €
Recettes : 2600 €

Solde bancaire au 31 août 2010 : 2587,85 €

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

Intervention de Mr Michel Nègre,

Mr Nègre rappelle les règles fondamentales des courses hors stade (contrôle anti-dopage) et insiste sur les différents problèmes de sécurité surtout pour les trails longs. Il demande de rester vigilant quant aux informations météorologiques.
Pour le contrôle anti-dopage, chaque organisateur doit prévoir des locaux distincts homme-femme quelque soit son épreuve.

Mr Nègre informe tous les organisateurs qu'un document à titre consultatif sur la sécurité sera publié par la FFA d'ici quelques jours.
A ce propos il a été mentionné que le directeur de course est responsable du parcours et de la sécurité.
Mr Nègre rappelle que tout organisateur doit présenter dans son dossier une « convention de secours ».



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COURSES HORS STADE 06
Comité départemental d'athlétisme des Alpes Maritimes
[Site : www.cdchs06.com](http://www.cdchs06.com)

La C.D.C.H.S.06 mettra en ligne le dit-document afin que chaque organisateur puisse en faire référence.
Pour les organisateurs qui désirent un label, régional, national ou international, doivent en faire la demande avant le 15 octobre, jour de l'attribution des dit-labels par la commission régionale des courses hors stade. Pour le mesurage des courses, il faut en faire la demande auprès des mesureurs officiels (liste à la ligue).

Intervention de Mr Eddie Degiovanni

La commission de sécurité regrette qu'aucun des représentants des autorités locales ne soit présent à la réunion.
Néanmoins plusieurs constatations ont été faites sur les trails durant cette année et il est à envisager de faire une réunion d'information pour les organisateurs et même les athlètes.

Intervention de Mr Gilbert Manzi

Mr Manzi remercie tous les organisateurs de leur présence et félicite la plupart d'entre eux (60%) d'avoir respecté les consignes quant à la diffusion de la date de leur épreuve.

Cette année le calendrier sera bouclé le 20 octobre. PLUS AUCUNE MODIFICATION NE SERA POSSIBLE APRES LE 15 OCTOBRE DATE BUTOIRE POUR L'ELABORATION DU CALENDRIER. Contactez-nous si vous avez des modifications à faire.

Toute épreuve non communiquée avant le 15 octobre ne sera pas inscrite au calendrier, en conséquence, la CDCHS 06 ne donnera pas d'avis et le dossier sera transmis directement à la préfecture. Vous pouvez par conséquent vous opposer auprès du service de la réglementation si toutefois quelqu'un décide anarchiquement d'organiser une course le jour ou vous avez programmé la votre. Pour notre part, nous faisons le maximum pour éviter cela.

Devant la vigilance accrue de la réglementation, vous avez la possibilité d'envoyer vos dossiers à la CDCHS 06 ou bien directement à la préfecture (document officiel et téléchargeable sur le site) en vous assurant que votre dossier soit le plus complet et le plus lisible possible

Possibilité d'insérer un encart dans notre livret des courses

Tout organisateur ou autre partenaire intéressé pour faire figurer l'affiche de leur épreuve sur notre calendrier.

4 possibilités :

1 page A5 = 150 €. ½ page=80 €. ¼ page= 50€.

Pour cela il suffit de nous faire parvenir un document PDF et un chèque correspondant à votre choix. Votre course sera diffusée dans tout le département et même plus loin par nos amis de Promanim.

Le calendrier ayant été affiché et vu par les organisateurs, toutes les corrections et modifications ont été faites avant le début de la réunion aucune réclamation n'a été mentionnée.

Remise des récompenses

- Remise des récompenses du challenge route Mme Suarez

Les lauréats ont été superbement dotés et ont reçu un trophée réalisé par nos amis de Drap Gilles et Michèle ainsi qu'un panier composé de différents senteurs provenant de Parfums Jehanne Rigaud (Bar sur Loup) sans oublier nos partenaires Planet Jogging, A.SO, Conseil Général, Nice Côte d'Azur, ville de Nice et CD06

Séance levée à 21 h

André Ferretti convie toutes les personnes présentes à un apéritif d'honneur offert par la commission.

Tous les membres de la CDCHS 06 vous remercient et vous donnent rendez-vous lors des épreuves tout au long de l'année.

Secrétaire

Trésorier

Président

J. Marchi

J-Jacques Bertuly

A. Ferretti

Annexe

EDITO du PRESIDENT

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers Amis Organisateurs et Coureurs

En 2009, vous étiez nombreux à assister à notre Assemblée Générale, ce soir vous êtes encore plus nombreux, c'est le témoignage de la fidélité et de l'attachement que vous marquez à notre Commission Départementale des Courses Hors Stade que j'ai l'honneur de présider depuis plus de 10 ans. Au nom de tous les membres de CDCHS, je vous en remercie sincèrement.

Parc des Sports Charles Ehrmann 155 Route de Grenoble – 06200 NICE – Fax. 04.93.21.64.94 – Tél.04.93.71.86.05
e-mail : cd06chs@aol.com – aroms@neuf.fr



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COURSES HORS STADE 06
Comité départemental d'athlétisme des Alpes Maritimes
[Site : www.cdchs06.com](http://www.cdchs06.com)

Notre Assemblée générale 2010 que j'appellerais Réunion Plénière Annuelle de tous les organisateurs est un moment fort de la relation entre notre Commission et tous ceux qui donnent de leur temps et parfois de leur argent pour que vive au mieux la Course hors stade.

Encore cette année, le Conseil Général et son Président Eric Ciotti ont mis à notre disposition cette salle de l'Estérel et je les en remercie.

L'ordre du jour de notre réunion de ce soir vous a été envoyé par mail pour la plupart. Cela devient une habitude et il faudra vous y faire car nous sommes, vous le savez, sous le signe du respect de l'environnement comme le préconise le Conseil Général du 06. Malgré tout quelques envois par courrier ont été fait pour ne pas pénaliser certains organisateurs.

Cette année sportive 2009/2010 qui s'est achevée le 31 août dernier a été une année importante pour votre commission.

L'élection de 4 nouveaux membres à bouleverser les fonctions de chacun pour permettre une relève future (car nous ne sommes pas éternels) de la Commission qui devra à l'avenir faire preuve d'une gestion rigoureuse et continuer ses actions dont le bilan va vous être présenté, c'est pourquoi les dix membres ont chacune et chacun un rôle important pour un bon équilibre dans la répartition des pouvoirs au sein du Conseil d'Administration de notre Commission et je tiens à vous rappeler ces rôles qui demandent à chacun d'entre nous un investissement personnel :

- + Mme Joëlle MARCHI est Vice Présidente et Secrétaire
- + Mme Jocelyne SUAREZ est chargée du Challenge ROUTE
- + Mme Michelle DALMASSO est chargée des récompenses et du classement TRAIL
- + Mr Jean-Jacques BERTHULY est chargé des finances
- + Mr Gilbert MANZI est chargé de l'établissement du calendrier
- + Mr Antoine CAU est chargé des relations extérieures
- + Mr Gilles LOMBARD est chargé du classement Challenge TRAIL du Conseil Général
- + Mr Andy GODWIN est chargé du site de notre Commission enfin
- + Mr Eddy DEGIOVANNI est chargé des problèmes de sécurité.

Quand à ma personne, je ne fais rien et c'est normal en tant que Président ! Bien sur, c'est faux car mon rôle est de coordonner tout ce petit monde mais pas que cela puisque j'examine tous les dossiers de course, je m'occupe des relations avec les institutionnels, je prépare les demandes de subvention, je représente la commission au sein du Comité 06 d'Athlétisme, etc..

La saison sportive 2009/2010 entamée le 1^{er} septembre 2009 a été dans l'ensemble positive,

Quelques 105 courses étaient proposées et inscrites sur notre calendrier. Comme chaque année et même en cours d'année des changements ont eu lieu qui compliquent de plus en plus notre tâche dans la programmation d'une saison qui nous demande une attention permanente. Cependant, toutes ces épreuves se sont bien passées et aucun accident grave n'est à déplorer.

Je ne vais pas faire la synthèse de toutes les courses car ce serait trop long mais je me permets d'en citer certaines qui prouvent que le département des Alpes Maritimes, notre département reste à la pointe des épreuves hors stade.

- + Le Marathon Nice-Cannes est le 2^{ème} de France et cette année, avec un parcours modifié, il est support du Championnat de France
- + La Prom Classic : 1^{er} 10 km de France
- + Le Semi-Marathon International de Nice est dans les 5 premiers Semi
- + Le 10 km de Grasse : course qui ne fait que progresser
- + Le Semi et 10 km de Cannes, Courir pour une Fleur, Nice-Monaco, la Ronde des Plages, la Ronde des Collines Niçoises qui associe sport et plaisir, semi-marathon de Monaco, sans oublier le Cross Départemental ouvert à tous, le Cross des Iles, etc..

Toutes vos courses ont leur spécificité et chacun d'entre vous peuvent être fiers de vos organisations.

Au cours de la saison passée et comme chaque année, tous les dossiers reçus de demande d'organisation ont fait l'objet d'une attention particulière si des efforts ont été fait par certains, d'autres ont encore des progrès à faire.

Sur les 100 dossiers reçus 50 % sont complets (ce qui est bien) 25 % où il manque 1 pièce, 20 % 2 pièces ou plus et 5 % ne peuvent être traités car très incomplet.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COURSES HORS STADE 06
Comité départemental d'athlétisme des Alpes Maritimes
[Site : www.cdchs06.com](http://www.cdchs06.com)

Je vous demande, à nouveau, de respecter les procédures mises en place, les demandes d'organisation mises à jour sont téléchargeables sur notre site, les différentes pièces à fournir avec le dossier sont mentionnées sur la première page.

Ce qui est nouveau et qui est demandé par la Préfecture est l'attestation de la présence des secours sur votre organisation.

Pour les trails au dessus de 40 km, un dossier spécifique sur les moyens de secours que vous mettrez en place vous sera demandé.

Enfin, n'oubliez pas de signer vos demandes, beaucoup nous arrivent non signées, cela est très gênant.

En ce qui concerne le calendrier, je vais laisser le soin au responsable de faire le point. Cependant, comme chaque année et je le regrette, certains organisateurs tardent à nous adresser leur date et cela complique la tâche des responsables. On est des bénévoles et on ne peut à tout moment courir après certains pour qu'ils nous signifient leur épreuve.

Concernant les éventuels contrôle anti-dopage, je vous indique qu'en principe sur toutes les courses, il peut y avoir un contrôle anti-dopage, c'est pourquoi, toujours en principe, vous devez, si cela vous arrive, prévoir un lieu de contrôle, à savoir, 2 toilettes hommes et femmes, une pièce pour les docteurs et un endroit où les athlètes doivent attendre.

En principe, les contrôles se font sur les grosses épreuves mais il est arrivé que des contrôles ont été fait sur des petites courses qui n'avaient pas prévu de locaux. Dans ce cas là, il peut y avoir des suites contre l'organisateur qui devra payer une amende. Cela s'est déjà passé, alors méfiance, notre rôle, c'est aussi de prévenir.

Comme vous le savez la date de changement de catégorie a changé depuis cette année, avant la catégorie changée le 1^{er} novembre, à partir de cette année les catégories changent le 1^{er} janvier, cela complique la tâche des personnes qui font les classements puisque les licences sont prises à partir du 1^{er} septembre et la modification des catégories au 1^{er} janvier : on se fait à tout mais cela devient compliqué.

Cette année encore nous avons géré deux challenges :

- ✚ Le Challenge des Courses sur Routes où quinze épreuves avaient été choisies et
- ✚ Le Challenge Trail Nature du Conseil Général qui se terminera avec le trail de Gorbio qui se déroulera le 10 octobre prochain.

Les membres de la Commission ont été présents sur les 8 trails pour s'assurer que l'organisateur respectait bien la chartre qui le lie à ce challenge et que les consignes en matière de sécurité étaient appliquées. On reviendra sur la sécurité des trails.

La remise des prix du Challenge Route va se faire en fin de réunion quand au Challenge Trail Nature, nous attendons des informations du Conseil Général.

La Commission suite à la demande du Conseil Général va organiser, le 2 octobre prochain, un trail nature à la Colmiane dans le cadre des journées verticales,

Enfin, la Commission va organiser, également, la 1ère course du calendrier : Course des 10 km prévu le 24 octobre 2010, départ et arrivée au Stade Charles Ehrmann et le parcours sera avec quelques modifications à peu près identique aux 10 km ayant eu lieu au mois de juin 2009 dans le cadre des Championnats de France Universitaire. Des dépliant sont à votre disposition pour cette course.

Notre calendrier 2010 va être amélioré dans sa forme. Je me souviens du premier calendrier fait par moi-même puis photocopié en noir et blanc. Ce temps là est révolu. Nous pensons avoir fait un bon travail dans ce domaine.

Notre Commission va bien, elle a été faite par la FFA pour vous mais c'est vous qui nous avez élus. Nous sommes à votre écoute, si messages il y a faire passer, ce sont :

- 1) Maintenir et améliorer le lien étroit qui nous lie à vous organisateur.
- 2) S'adapter et suivre l'évolution de notre sport qui est l'Athlétisme car la course hors stade fait partie intégrante de l'athlétisme.
- 3) Rechercher et appliquer les moyens pour toujours plus de sécurité : c'est une de nos priorités.
- 4) Veillez à la bonne exécution des règles définis dans notre règlement.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COURSES HORS STADE 06
Comité départemental d'athlétisme des Alpes Maritimes
[Site : www.cdchs06.com](http://www.cdchs06.com)

Encore une fois, toute la Commission, tous les membres de votre commission que j'ai cités tout à l'heure sont à féliciter et à remercier pour leur travail fait tout au long de cette année sportive.

Je ne peux finir ce bilan sans remercier tous nos partenaires :

Le Conseil Général, la Ville de Nice, Azur Sport Organisation, Planet Jogging, Nice-Matin, Nice Côte d'Azur, l'APTA, le CDOS. Merci aux institutionnels, les services de la Préfecture, le service des sports du Conseil Général, la D.D.C.S. (ex D.D.J.S.)

Encore merci à vous tous organisateurs sans vous on n'existerait pas, sans les coureurs, on n'existerait pas, merci à tous les sportifs qui tous les dimanches foulent le bitume ou les sentiers.

La course à pied est un moyen de se démocratiser, de s'intégrer, de se façonner autrement et d'accomplir les efforts pour notre santé sans aller trop loin.

Je vous remercie, nous vous remercions très sincèrement de la confiance que vous nous avez accordée.

Bonne Année sportive à tous et merci de m'avoir écouté